

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	01	EDUCATION	06
ADMINISTRATION	07	ECONOMIE	03	RURAL	04
ENERGIE	01	NON DEFINIS	02		

#### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

#### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2227

19 Janvier 2021

19 January 2021

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/C-NGAOUI/CIPM/SG/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-NGAOUI/CIPM/SG/2020 DU 11 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOT1) ET A DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	15-02-2021

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG /SIGAM/CIPM-CGT/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG /SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU 13 JAN 2021 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE TRACTOPELLE MULTIFONCTION A LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	09-02-2021

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/AONO/C-MGA/CIPM/2021 DU 20 JANV 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/2021 DU 20 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT ; BIP EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	24-02-2021

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 20/01/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 20 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	24-02-2021

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/C-MGA/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-MGA/CIPM/2021 DU 19 JAN 2021 FOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIWIBONA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	23-02-2021

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19/01/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE, GROUPE 2 DE LOKOTI. COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	23-02-2021

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DE SOUZA GARE ET GRAND SOUZA EN DEUX (02) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	05-02-2021

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 15 JANVIER 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CASES COMMUNAUTAIRES DE BONALEA, BONABERI SOUZA ET PENDA MBOKO ET L'ECOLE MATERNELLE DE MBONJO 2 EN QUATRE (04) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC ET BUDGET DE LA COMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	08-02-2021

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021 POUR CONSTRUCTION DES FORAGES A PMH A LA CHEFFERIE DE MIANG ET AU CARREFOUR EEC KAKE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	09-02-2021

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES DANS CERTAINS LIEUX DE LA VILLE DE TIBATI :LOT 1 : 16 BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE TIBATI ;LOT 2 : 12 BOUTIQUES AU CENTRE COMMERCIAL DE TIBATI À CÔTÉ DE L'ANCIENNE MAIRIE(PHASE I)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	16-02-2021

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC AIRE DE SECHAGE A BARODE DANS LA COMMUNE DE TIBATIFINANCEMENT : BIP 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	16-02-2021

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE MADJADJANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	09-02-2021

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUIMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUIMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	16-02-2021

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	16-02-2021

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ELECTRIFICATION DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS EN ÉLECTRIFICATION DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	09-02-2021

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**16**

**Reference** [005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS-INDIQUEES.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 09-02-2021

**17**

**Reference** [001/AONR/MAGZI SA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/MAGZI SA/CIPM/2020 DU 19 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLÉANT À LA MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES (MAGZI SA) (PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI S.A, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 08-02-2021

**18**

**Reference** [01/DC/CIPM/C.NKONG-ZEM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CSI DE BAFOU CHEFFERIE ET DE FOKAMEZO, LA REHABILITATION DES BATIMENTS AU CMA (NDOH D3UTTITSA ET BALEVENG) ET DU CSI DE BANZA ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM EN PROCEDURE D'URGENCE

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 28-01-2021

**19**

**Reference** [001/AC/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI IJE BESSOUNGKANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 05-02-2021

**20**

**Reference** [012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 du 28/12/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 DU 28/12/2020 DÉSIGNATION DES TRAVAUX: TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO FINANCEMENT : COMMUNE DE NGWEI/ PNDP III (C2DIII) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): 120 JOURS

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 26-01-2021

**# RESUME DES CONSULTATIONS****21**Reference [N°02BIS/DC/C-DZENG/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02BIS/DC/C-DZENG/CIPM/2021 DU 18/01/21 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE PUIITS EQUIPES DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À L'EP D'AKAK, CSI DE MBANGA, CSI DE KOMASSI ET CHÉFFERIE EBABOT, COMMUNE DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-02-2021

**22**Reference [001 du 18 janvier 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001 DU 18 JANVIER 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIO-ENVIRONNEMENTALE DES IDÉES DE PROJETS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES ISSUES DES PLANS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT (PTD) DES TREIZE (13) DÉPARTEMENTS DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PNDP AGROPASTORAL FEDRÉGIONS DE L'ADAMAOUA, L'EST, L'EXTRÊME-NORD ET LE NORDSECTEURS : BÂTIMENTS AGRICOLES, HYDRAULIQUE AGROPASTORALE ET AUTRES

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-02-2021

**23**Reference [002 du 18 janvier 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002 DU 18 JANVIER 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ FINANCIÈRE, TECHNIQUE ET SOCIO-ENVIRONNEMENTALE DES IDÉES DE PROJETS DE DESENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE ISSUES DES PLANS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT (PTD) DES TREIZE (13) DÉPARTEMENTS DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PNDP AGROPASTORAL FEDRÉGIONS DE L'ADAMAOUA, L'EST, L'EXTRÊME-NORD ET LE NORDSECTEUR : DÉSENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-02-2021

**24**Reference [0061/M/MINSANTE/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE 74 ENQUETEURS ET 12 SUPERVISEURS DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU MARCHE N° 0061/M/MINSANTE/CIPM/2020 PASSE APRES CONSULTATION DIRECTE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°000536/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMPSI/CEA8 DU 27 FEVRIER 2020 POUR LA REALISATION D'UNE ANALYSE SITUATIONNELLE DE LA TRANSFUSION SANGUINE DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION ET LE RESTE DU TERRITOIRE NATIONAL.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 03-02-2021

**25**Reference [N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 DU 19 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PROGRAMME NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES ZONES INDUSTRIELLES AU CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-02-2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>26</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/2021/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 001/2021/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 18 JAN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 006/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 20 NOVEMBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE MALADIE DU PERSONNEL DE LA COORDINATION NATIONALE DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA) ET LEUR FAMILLE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>27</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N° 008/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/20 DU 30 NOVEMBRE 2020 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>28</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">1021/C/MINFOPRA/SAG DU 14 JANV 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> N° 1021/C/MINFOPRA/SAG DU 14 JANV 2021 COMMUNIQUE PORTANT PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES CHARGES DE REALISER DES ETUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE , LA DELEGATION REGIONALE DE L'ADAMAOUA POUR LE MINFOPRA</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>29</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°00824/DDP/MINDCAF/CSPM-PAMOCCA/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> LETTRE D'INVITATIONDDP N°00824/DDP/MINDCAF/CSPM-PAMOCCA/2020 DU 15 JANVIER 2021N° DU PRÊT FSN : 2200160001189</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>30</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°00001534/AONO/PADI-Dja/CSPM_P/20</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°00001/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 15 JAN 2021PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001534/AONO/PADI-DJA/CSPM_P/2020 DU 17 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SITES ÉCOTOURISTIQUES SUR LES RIVES DU FLEUVE DJA A BI'I PAR MINTOM ET ALAT MAKAI PAR LOMIE DANS LES RÉGIONS DU SUD ET DE L'EST, PHASE 1 : CONSTRUCTION DE CINQ (05) ECOLOGES A BI'I</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>31</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°002./D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N°002./D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 18 JAN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001529/AONO/PADI-DJA/CSPM_P/2020 DU 17 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA STRUCTURATION DES APICULTEURS EN COOPÉRATIVES ET L'APPUI À LA MODERNISATION DES SYSTÈMES APICOLES PRODUCTIFS.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

32

Reference	<a href="#">ADDITIF N°001/AD/C-NGWEI/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
Titre/objet	ADDITIF N°001/AD/C-NGWEI/CIPM/2021 DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020DÉSIGNATION DES TRAVAUX:TRAVAUX DL CONSTRUCTION ET EQUIPEMEN1 D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDOFINANCEMENT :COMMUNE DE NGWEI/ PNDP III (C2D   )DÉLAI D'EXÉCUTION(EN JOURS CALENDAIRES): 120JOURS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

# COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-NGAOUI/CIPM/SG/2020 DU 11 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCHOAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOT1) ET A DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans l'exécution de budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCHOAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOT1) ET A DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires et Étude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD

## 3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel 8 000 000 (huit millions) pour chacun des lots.

## 4. Allotissement

deux lots.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui. TEL : 696 08 97 15

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL ; 696 08 97 15 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA par lot à la Recette Municipale de Ngaoui.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL : 696 08 97 15 au plus tard le 15 FEV 202 à 13 heures, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-NGAOUI/CIPM/2021 du 11 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCHOAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOT1) ET A DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA. À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

»

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG. d'un montant de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 15 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de ces offres.

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ;
- L'absence des autres pièces administratives au-delà de 48 heures;
- L'absence d'un sous-détail du prix dans l'offre financière ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références de le cocontractant oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.

Le non-respect de deux critères entraîne l'élimination de l'offre.

## 15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un candidat peut être attributaire de deux lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui Tél: 696 08 97 15 ou à la DDTP du Mbéré.

*NGAOUI le 11 Janvier 2021*

*Le MAIRE*

**ABDOURAMANOU LABI**

# COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG /SIGAM/CIPM-CGT/2021 DU 13 JAN 2021 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE TRACTOPELLE MULTIFONCTION A LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la prestation liée à l'acquisition d'une tractopelle multifonction pour le compte de la Commune de GALIM-TIGNERE, le Maire de la commune de GALIM-TIGNERE, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution desdites prestations.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objets de ce marché consistent en l'acquisition d'une tractopelle multifonction pour le compte de la Commune de GALIM-TIGNERE.

## 3. Cout Prévisionnel

Le cout estimatif des prestations est de cent millions (100 000 000).

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la fourniture des équipements similaires. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 5. Financement

Les prestations objets de cet appel d'offre sont financés par le Budget d'Investissement du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; Exercice 2021, pour un cout estimatif de : **cent millions (100 000 000)**.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Mairie de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de GALIM-TIGNERE d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont 1 original et 06 (six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée service technique de la Mairie de GALIM-TIGNERE au plus tard le 09 FEV 2021 à 13 heures heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG /SIGAM/CIPM-CGT/2021 du 13 JAN 2021 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE TRACTOPELLE MULTIFONCTION A LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 9. Délai de Livraison

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de cette prestation est de trois (03) mois). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux millions francs (2 000 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe G contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09 FEV 2021 dès 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de GALIM-TIGNERE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

1ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes

- 3ème étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1- Absence d'une pièce administrative après épuisement du délai supplémentaire de 48h

2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;

4- Note technique inférieure à 70% de critères essentiels;

5- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures des matériels commandés

6- L'entreprise ne doit pas figurer sur la liste des entreprises interdites de prestes par le Ministre Délégué à la Présidence chargé des marchés publics.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et Fattestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

### Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;

2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;

3- Le service après vente;

4- La disponibilité des pièces de rechange

5- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à cent millions (100 000 000) F CFA ;

6- Référence de l'entreprise dans le domaine de livraison des engins adéquat ;

7- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

**NB** : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les offres doivent demeurer valables pendant la période spécifiée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres à compter de la date de remise des offres fixée par l'Autorité Contractante, en application de l'article 23 du RGAO. Une offre valable pour une période plus courte sera rejetée par l'Autorité Contractante comme non conforme.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de GALIMTIGNERE aux jours et heures ouvrables.

*GALIM-TIGNERE le 13 Janvier 2021*

*Le MAIRE*

**IBRAHIM YAYA**

# COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/2021 DU 20 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT ; BIP EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Detns le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'Ecole Publique de LOKOTI , Commune de Meiganga, Département du Mbero., Région de l'Adamaoua,

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et les precTations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- |                                    |                                      |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Travaux préparatoires ot études | 6. Menuiserie Métallique             |
| 2. Terrassement                    | 7. Menuiserie bols                   |
| 3. Fondations                      | 8. Latrine                           |
| 4. Maçonnerie - Elévation          | 9. Électricité                       |
| 5. Charpente - Couverture-plafond  | 10. Peinture                         |
|                                    | 11. Voiries et Réseaux Divers (VRD). |

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **dix-sept millions (17 000 000 FCFA)**

## 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

## 6. Financement

Les travaux-objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, auprès du Secrétaire Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de: **Trente-quatre mille (34 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués commeu tels devra oarvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ; au plus tard **le 24 FEV 2021 à 14 heures** et devra porter la mention ;

*«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-MGA/CIPM/202 1 DU 20 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **Quatre (04) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **trois cent quarante mille (340 000 FCFA)** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

, Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis.et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une. banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des-modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et.l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du MBERE **le 24 FEV 2021 à partir de 15 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission déiivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié

Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### 2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

**NB** : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Melganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 20 JAN 2021  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE  
NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE  
L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc Maternel à l'Ecole Maternelle de NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

### 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRE-ETUDES

LOT 200 TERRASSEMENT

LOT 300 FONDATIONS

LOT 400 MAÇONNERIE ELEVATION

LOT 500 CHARPENTE - COUVERTURE

LOT 600 MENUISERIE METALLIQUE

LOT 700 MENUISERIE BOIS

LOT 800 PLOMBERIE SANITAIRE

LOT 900 ELECTRICITE

LOT 1000 PEINTURE ET REVETEMENT

LOT 1 100 V.R.D

### 3. Cout Prévisionnel

Le .coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Vingt-cinq millions (25 000 000 FCFA)**

### 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétariat Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Quarante mille (40 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont Toriginal et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA : au plus tard **le 24 FEV 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MGA/CIPM/2021 DU 20 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **Trois (03) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000 FCFA)** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : **Cinq cent mille (500 000 FCFA)** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du MBERE **le 24 FEV 2021 à partir de 15 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Les principaux critères éliminatoires sont ;

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets:
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### 2- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

La capacité de mobilisation financière ;

- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;

La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

**NB** : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

# COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-MGA/CIPM/2021 DU 19 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIWIBONA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de GARGA LIMBONA, COMMUNE DE MEIGANGA, département du mberé, région de l'ADAMAOUA.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

1. Travaux préparatoires-etudes
2. Terrassement
3. Fondations
4. Maçonnerie - Elévation
5. Charpente - Couverture-plafond
6. Menuiserie Métallique
7. Électricité
8. Peinture
9. Voiries et Réseaux Divers (VRD).

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de : **Vingt et un millions (21 000 000 FCFA).**

## 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de: quarante-deux mille (42 000 FCFA). payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA au plus tard le 23 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C-MGA/CIPM/2020 DU 19 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GARGA LIMBONA (COMMUNE DE MEIGANGA)  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Trois (03) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de quatre cent vingt mille (420 800 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : Quatre cent vingt mille (420 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré le 23 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

#### 14. Critères d'évaluation

##### principaux critères éliminatoires

- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

##### Les critères essentiels

Ils sont relatifs à la qualification des candidats portent à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

**NB:** la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

#### 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

# COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19 JANV 2021  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE  
PUBLIQUE, GROUPE 2 DE LOKOTI. COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE  
L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BIP EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Groupe 2 de LOKOTI (COMMUNE DE MEIGANGA)

## 2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- |                                   |                                     |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Travaux préparatoires-études   | 6. Menuiserie Métallique            |
| 2. Terrassement                   | 7. Électricité                      |
| 3. Fondations                     | 8. Peinture                         |
| 4. Maçonnerie - Elévation         | 9. Voiries et Réseaux Divers (VRD). |
| 5. Charpente - Couverture-plafond |                                     |

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **Vingt et un millions (21 000 000 FCFA)**

## 4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N° .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, du Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **quarante-deux mille (42 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA ; au plus tard **le 23 FEV 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

*«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE, GROUPE 2 DE LOKOTI. COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : **Trois (03) mois**

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000 FCFA)** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : **Quatre cent vingt mille (420 000 FCFA)** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un Seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré **le 23 FEV 2021 à partir de 15 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation-dés Marchés auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

### 2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;

La méthodologie et l'organisation du travail ;

La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.

**NB** : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

## 15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours**, à compter de la date de remise de leurs offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. ; 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

**ABOUBAKAR KOMBO**

# COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°003/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION  
DES CENTRES DE SANTE DE SOUZA GARE ET GRAND SOUZA EN DEUX (02) LOTS, DANS LA  
COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT :  
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2021, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **Réhabilitation des Centres de Santé de Souza Gare et de Grand Souza**, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Reprise en sous œuvre ;
- Maçonnerie – Ravalement ;
- Charpente – Couverture - Plafonds ;
- Menuiserie et vitrerie ;
- Revêtement
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peintures ;
- Aménagement extérieur.

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de chacune des opérations sont :

PROJET	MONTANT
CSI DE SOUZA GARE	10 500 000
CSI DE GRAND SOUZA	16 500 000

## 4. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux (02) lots.

PROJET	LOTS
CSI DE SOUZA GARE	1
CSI DE GRAND SOUZA	2

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP, exercice 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30 000** francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, au plus tard le **05 Février 2021 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 03/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES CENTRES DE SANTE DE GRAND SOUZA ET SOUZA GARE EN  
DEUX (02) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, des montant en francs CFA dans le tableau ci-dessous, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

PROJET	MONTANT CAUTION
CSI DE SOUZA GARE	210 000
CSI DE GRAND SOUZA	330 000

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 05 Février 2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

#### Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% (9 OUI sur 12) à l'évaluation ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

#### Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

### 15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55

**18. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

BONALEA le 14 Janvier 2021

Le MAIRE

**MPOCKO Ernest**

# COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
 N°004/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 15 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
 DES CASES COMMUNAUTAIRES DE BONALEA, BONABERI SOUZA ET PENDA MBOKO ET L'ECOLE  
 MATERNELLE DE MBONJO 2 EN QUATRE (04) LOTS, DANS LA COMMUNE DE BONALEA,  
 DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT  
 PUBLIC ET BUDGET DE LA COMMUNE DE BONALÉA, EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMMUNE DE BONALÉA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) et du Budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2021, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des cases communautaires de Bonaléa, Bonabéri Souza et Penda Mboko et l'école maternelle de Mbonjo 2, dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent notamment :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassement – Fondations ;
- Maçonnerie – Elévation ;
- Enduits, chapes et revêtements scellés ;
- Charpente – Couverture - Plafonds ;
- Menuiserie bois, métallique et vitrerie ;
- Electricité ;
- Peintures ;
- Plomberie sanitaire ;
- V.R.D.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de chacune des opérations en francs CFA est de :

PROJET	MONTANT
Case communautaire de Bonaléa	30 000 000
Case communautaire de Bonabéri Souza	30 000 000
Case communautaire de Penda Mboko	30 000 000
Ecole maternelle de Mbonjo 2	25 000 000

## 4. Allotissement

Les travaux font l'objet de quatre (04) lots :

PROJET	LOTS	FINANCEMENT
--------	------	-------------

Case communautaire de Bonaléa	1	BIP
Case communautaire de Bonabéri Souza	2	BIP
Case communautaire de Penda Mboko	3	BIP
Ecole maternelle de Mbonjo 2	4	BUDGET COMMUNAL

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Un Soumissionnaire ne gagnera plus de deux (02) lots que s'il a la capacité financière avérée et s'il dispose des ressources humaines. Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la BIP et le budget de la Commune de Bonaléa, exercice 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000** (Cinquante mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (**Recette Municipale de la Commune de Bonaléa à Souza**), B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, au plus tard le **08 Février 2021 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° /AONO/C-BONALEA/CIPM/2021**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CASES COMMUNAUTAIRES DE BONALEA BONABERI SOUZA  
ET PENDA MBOKO ET L'ECOLE MATERNELLE DE MBONJO 2 EN (04) LOTS, DANS LA COMMUNE DE  
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant inscrit dans le tableau ci-dessous pour chaque lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

PROJET	MONTANT
Case communautaire de Bonalea	600 000
Case communautaire de Bonabéri Souza	600 000

Case communautaire de Penda Mboko	600 000
Ecole maternelle de Mbonjo 2	500 000

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 08 Février 2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la **Recette Municipale de Souza**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

### Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 75% à l'évaluation (12 OUI sur 16) ;
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de la soumission ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon d'un chantier au cours des deux (02) dernières années.

### Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

## 15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 /696 48 69 09 /699 05 39 55.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

BONALEA le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

**MPOCKO Ernest**

# COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021 POUR CONSTRUCTION DES FORAGES A PMH  
A LA CHEFFERIE DE MIANG ET AU CARREFOUR EEC KAKE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA,  
DEPARTEMENT DU MOUNGO FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal, exercice 2021, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **CONSTRUCTION DES FORAGES A PMH A CHEFFERIE DE MIANG ET AU CARREFOUR EEC KAKE** dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- La foration ;
- L'équipement ;
- La fourniture et la pose de la pompe ;
- Les essais ;
- La construction du mur de protection avec portillon métallique ;
- L'analyse de l'eau ;
- La formation de l'équipe d'entretien.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de chaque opération est de 8 500 000 (Huit millions) francs CFA.

## 4. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux (02) lots.

PROJET	LOTS
CHEFFERIE DE MIANG	1
CARREFOUR EEC DE KAKE	2

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. **Aucun Soumissionnaire ne gagnera plus de deux (02) lots. Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.**

## 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la Budget communal de l'exercice 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000** (vingt-cinq mille) francs CFA payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bonaléa**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 au plus tard **le 09 Février 2021 à 11 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021**

**POUR CONSTRUCTION DES FORAGES A PMH A LA CHEFFERIE DE MIANG ET AU CARREFOUR EEC DE KAKE,  
DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **170 000** (Cent soixante-dix mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 09 Février 2021 à 12 heures**, heure locale, par la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

### Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 78.95% à l'évaluation (15 oui sur 19);
- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de soumission.

### Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

## 15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

BONALEA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

**MPOCKO Ernest**

# COMMUNE DE TIBATI

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES DANS CERTAINS LIEUX DE LA VILLE DE TIBATI :LOT 1 : 16 BOUTIQUES AU MARCHÉ CENTRAL DE TIBATI ;LOT 2 : 12 BOUTIQUES AU CENTRE COMMERCIAL DE TIBATI À CÔTÉ DE L'ANCIENNE MAIRIE(PHASE I)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des boutiques dans certains lieux de la ville de Tibati :

Lot 1 : 16 Boutiques au Marché Central de Tibati

Lot 2 : 12 Boutiques au centre Commercial à côté de l'ancien Mairie phase 1

## 2. Consistance des prestations

Les Travaux comprennent notamment ;

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENT/ GROS OEUVRE ;
- OUVRAGES EN INFRASTRUCTURES ;
- OUVRAGES EN SUPERSTRUCTURES/ REZ DE CHAUSSEE ;
- MAÇONNERIE/ELEVATION ;
- CHARPENTE-COUVERTURE- PLAFOND ;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;
- REVETEMENTS ;
- PEINTURE ;
- V.R.D & AMENAGEMENTS EXTERIEURS.

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont : **Soixante quinze millions (75 000 000) FCFA** pour le lot 1 et **vingt-cinq millions (25 000 000)** pour la phase 1 du lot 2.

## 4. Allotissement

Sans objet

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire n° ..... et n° .....

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable : de **100.000 (cent mille) francs CFA** pour le Lot 1 et **45 000 (quarante-cinq mille pour le Lot 2.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard **le 16/02/2021 à 10 Heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/IVIO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES DANS CERTAINS LIEUX DE LA VILLE DE TIBATI :*

*Lot 1 : 16 Boutiques au Marché Central de Tibati ;*

*Lot 2: 12 Boutiques au Centre Commercial de Tibati à côté de l'ancienne Mairie  
(PHASE I)*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

**NB** : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

## 10. Délai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Six (06) mois pour le Lot 1 et quatre mois pour le Lot 2.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 500 000 (un million cinq cent mille)** pour le lot 1 et **500 000 (Cinq cent mille)** pour le lot 2 première phase et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16/02/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des Actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance

- agrée par le Ministère chargé des Finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
  3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
  4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
  5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
  6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
  7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 45 millions par année pour le Lot 1 et 15 millions par année pour le Lot 2	oui/non
2	L'accès à une ligne par année de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 45 millions par année pour le Lot 1 et 15 millions par année pour le Lot 2 ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48**

TIBATI le 16 Janvier 2021

Le MAIRE

**DAHIROU AMADOU**

## COMMUNE DE TIBATI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC AIRE DE SECHAGE A BARODE DANS LA COMMUNE DE TIBATI FINANCEMENT : BIP 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un magasin de stockage avec aire de séchage à Barode dans la Commune de Tibati.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie Allu & Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Assainissement et Aménagement extérieur

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **23 000 000 (vingt-trois millions) FCFA**

### 4. Allotissement

Sans objet.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° .....

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **45.000(quarante-cinq mille) francs CFA.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard **le 16/02/2021 à 10 Heures 00** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MO/CIPV1/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC AIRE DE SECHAGE A BARODE DANS LA COMMUNE DE TIBATI  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

**NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **04 (Quatre) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **460 000 (quatre cent soixante mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 16/02/2021 à 11 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des actes de la Mairie de Tibati. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes.

Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

## 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1	Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 15 millions par année ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 millions par année;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48**

TIBATI le 16 Janvier 2021

Le MAIRE

**DAHIROU AMADOU**

# COMMUNE DE NGUIBASSAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE MADJADJANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
 5515196026411652811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe + équipement à l'EP de LIA LIGOMBI et d'un bloc maternel à l'EM de MADJADJANG, commune de NGUIBASSAL, dans le Département du Nyong et Kellé

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;
- Equipement.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	Dix-neuf millions Cinquante Mille francs (19 050 000)
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG	Vingt-sept millions de francs (27 000 000)

## 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots :

LOT N°	Localité	Arrondissement
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	NGUIBASSAL
02		

Ecole Maternelle de MADJADJANG





## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

## 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2021*

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGUIBASSAL d'un montant de **75 000F (soixante quinze mille francs) CFA** non remboursables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) **au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

**N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE + EQUIPEMENT A L'EP DE LIA LIGOMBI ET D'UN BLOC MATERNEL + EQUIPEMENT A EM DE MADJADJANG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à :

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	Ecole Publique de LIA LIGOMBI	<b>381 000F (trois cent quatre-vingt-un mille)</b>
02	Ecole Maternelle de MADJADJANG	<b>540 000F (cinq cent quarante mille)</b>

pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 09 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des MARCHES PUBLICS NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des conditions de passation.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'Annexe 1 ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

### 2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B - Références 07 éléments

C - Personnel d'encadrement 11 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 05 éléments

## 15. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre incomplète.  
**Un soumissionnaire peut être adjudicataire des deux lots.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat Général) au numéro : 678 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1450.

# COMMUNE DE NGUIBASSAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de la ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux de réhabilitation de la ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. Les travaux sont repartis en deux (02) lots.

- Installation chantier,
- Terrassement-chaussée,
- Assainissement,
- Fondations, culées, tablier ;
- Assemblage ;
- Equipements ;
- Drainage,
- Divers.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

LOT N°	Localité	Coût prévisionnel en FCFA
01	REHABILITATION ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE	Vingt-sept millions de francs (27 000 000)
02	CONSTRUCTION PONT SUR LA RIVIERE NKOLE	Onze millions cinq cent mille francs (11 500 000)

## 4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en deux (02) lots :

LOT N°	Localité	Arrondissement
01	REHABILITATION ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE	NGUIBASSAL
02	CONSTRUCTION PONT SUR LA RIVIERE NKOLE	

## 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

## 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de la commune de NGUIBASSAL** d'un montant non remboursables de **75 000F (soixante-quinze mille francs) CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de Nguibassal **au plus tard le 16 Février 2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE ET CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE NKOLE DE LA ROUTE LAMAL NKOUMISSE SUD MAHOLO II, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

LOT N°	Localité	Montant Caution Provisoire (en FCFA)
01	REHABILITATION ROUTE COMMUNALE NGUIBASSAL-MINSE	<b>540 000F (cinq cent quarante mille)</b>
02	CONSTRUCTION PONT SUR LA RIVIERE NKOLE	<b>230 000F (deux cent trente mille)</b>

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 16 Février 2021 à partir de 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Nguibassal en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### ● Critères éliminatoires

Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;  
 fausse déclaration ou pièces falsifiées ;  
 non production dans un délai de 48h accordé par la CIPM d'une pièce administrative non conforme ;  
 Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);  
 le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre ;  
 l'absence de la caution de soumission ;  
 Dossier n'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 21 éléments positifs (oui).

### ● Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

**Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre**

### ● Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL, au numéro : 679 972 494/699 893 983.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

**MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE**

## COMMUNE DE NGUIBASSAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5538498016411652811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL dans l'arrondissement de NGUIBASSAL.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL dans l'arrondissement de NGUIBASSAL. Les travaux sont répartis en un (01) lot.

- Installation chantier,
- Nettoyage et terrassements,
- Assainissement-drainage,
- Ouvrage d'art-ouvrage hydrauliques,
- Eclairage public.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **50 000 000 (cinquante millions de francs)**

### 4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un (01) lot dans l'arrondissement de NGUIBASSAL

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2021

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Reveur Municipal de la commune de NGUIBASSAL** d'un montant non remboursables de **75 000F (soixante-quinze mille francs) CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Nguibassal **au plus tard le 16 Février 2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :  
«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 22 JANVIER 2021**  
**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET VIABILISATION DE LA VOIRIE DIVERSE A NGUIBASSAL,**  
**DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**  
**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **1 000 000 (un million de francs)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 16 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de Nguibassal en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### ● Critères éliminatoires

- spécifications techniques non conformes au CCTP ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non production dans un délai de 48 heures d'une pièce administrative non conforme ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- Absence de la note méthodologique dans l'offre technique ;
- l'absence de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 21 éléments positifs (oui).

### ● Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4	Matériel et logistique		
5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

**Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre**

#### 1. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

#### 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL, au numéro : 679 972 494/699 893 983.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : 1450

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

**MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE**

## COMMUNE DE NGUIBASSAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ELECTRIFICATION DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS EN ÉLECTRIFICATION DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENTS DE NGUIBASSAL, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5527351016411652811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux d'équipements en électrification de secours des logements de la cite municipale de nguibassal par énergie solaire dans l'arrondissement de nguibassal, département du Nyong et kelle.

### 2. Consistance des prestations

- Installations ;
- Equipements ;
- Construction du réseau d'électrification en énergie solaire photovoltaïque.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **37 459 760F (trente-sept millions quatre cent cinquante-neuf mille sept cent soixante francs) CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un lot, dans l'arrondissement de NGUIBASSAL : travaux d'équipements en électrification de secours des logements de la cite municipale de nguibassal par énergie solaire dans l'arrondissement de nguibassal, département du Nyong et kelle, département du Nyong et kelle.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

### 6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le *Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2021*

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du **Receveur Municipal de NGUIBASSAL** d'un montant non remboursables de **55 000F (cinquante-cinq mille francs) CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de NGUIBASSAL **au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ELECTRIFICATION DE SECOURS DES LOGEMENTS DE LA CITE MUNICIPALE DE NGUIBASSAL PAR ENERGIE SOLAIRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **749 195 (cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-quinze francs) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 09 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de NGUIBASSAL siégeant dans la salle de réunions de la Commune de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre financière ;
- Non production dans un délai de 48 heures des pièces administratives non conformes ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Dossier n'ayant pas obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 21 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans le domaine électricité ou autre diplôme équivalent de niveau BAC + 3 dans le domaine et inscrit à l'ordre des Ingénieurs.

### 2- Critères essentiels

A- Présentation de l'offre 03 éléments

B - Références 05 éléments

C - Personnel d'encadrement 10 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments

E - Matériel 03 éléments

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (Soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL, au numéro : 699893983/679972494

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : 1450.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

**MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE**

## COMMUNE DE NGUIBASSAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGUIBASSAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5527351016411652811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction de vingt-quatre (24) boutiques (quatre (04) lots de six (06) boutiques dans l'arrondissement de nguibassal, département du Nyong et kelle, en procédure d'urgence

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **46 540 240 (quarante-six millions cinq cent quarante mille deux cent quarante francs) CFA.**

### 4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

### 6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2021.*

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUIBASSAL dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGUIBASSAL d'un montant de **75 000F (soixante-quinze mille francs) CFA** non remboursables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGUIBASSAL (secrétariat général) **au plus tard le 09 Février 2021 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

**N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) BOUTIQUES (QUATRE (04) LOTS DE SIX (06) BOUTIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : **930 805 F (neuf cent trente mille huit cent cinq francs) CFA**. et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 09 Février 2021 à 13 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGUIBASSAL en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier administratif, technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO après les 48 heures accordées par la CIPM ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

### 2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B - Références 07 éléments

C - Personnel d'encadrement 11 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 05 éléments

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de NGUIBASSAL (Secrétariat Général) au numéro : 678760623/679972494

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1450.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MAIRE

**MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/MAGZI SA/CIPM/2020 DU 19 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLÉANT À LA MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES (MAGZI SA) (PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI S.A, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles S.A, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI S.A, un Appel d'Offres National Restreint pour **le recrutement d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant à la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI SA).**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n° **002/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2020** du **17 Novembre 2020** publié dans le Journal des Marchés, le **17 novembre 2020**.

## 2. Consistance des prestations

De manière spécifique, le Commissaire aux comptes examinera les états financiers de la MAGZI SA et formulera son opinion sur :

- la sincérité et la régularité des états financiers ;
  - l'efficacité de la structure du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'Organisation à préparer les états financiers fiables, à maintenir une comptabilité exhaustive de toutes transactions ; à sauvegarder ses actifs ;
  - le respect des procédures de passation des marchés ;
  - la qualité de la gestion des contrats conclus avec les Soumissionnaires et autres prestataires ;
  - la conformité de l'exécution des activités au regard des statuts de la MAGZI SA ;
  - la conformité des dépenses avec les prévisions pour lesquelles les fonds ont été alloués ;
  - l'observation des règlements et procédures ainsi que l'utilisation efficiente et économique des ressources.
- Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes De Référence (TDR).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quarante-cinq millions (45 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

## 4. Allotissement

Les prestations comprennent un lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	NOMS DE L'ENTREPRISE	ADRESSES	
		BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	<b>MAZARS CAMEROUN SA</b>	BP 3771 DOUALA	233 42 42 47  656 87 63 03

2	AXYS SARL	BP 6137 YAOUNDE	222 23 08 70
---	-----------	-----------------	--------------

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI S.A, Exercices 2021, 2022 et 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de la MAGZI S.A à la Direction Générale de la MAGZI S.A, non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

**Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de**

## Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée.  
**Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, doit être déposée au plus tard le **08 Février 2021 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

**N° 001/AONR/MAGZI SA/CIPM/2020 DU 19 JANVIER 2021**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN SUPPLÉANT À LA MISSION D'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA MAGZI S.A**

**Financement : BUDGET MAGZI S.A, Exercices 2021 et suivants**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint est de 12 (douze) mois à compter de la date de signature du contrat.

### 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un tiers acceptable et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de cautionnement entraînera le rejet de l'offre.

### 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 11 ci-dessus seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment si elle est incomplète.
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, les soumissionnaires concernés doivent être avisés par écrit.
- Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, **le 08 février 2021 à 13 heures**, par la Commission Intercommunale des Marchés Publics.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.**

**Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant été retenus à l'issue de l'analyse technique.**

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- b) Offre technique incomplète pour absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Offre technique intégrant les informations financières ;
- d) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- soumission,
- bordereau des prix,
- détail estimatif,
- sous-détails des prix.

e) Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

g) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier l'offre ;

h) Inadéquation entre la ventilation des coûts et les activités planifiées ;

i) Note technique inférieure à 75/100.

### Critères essentiels

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires des cinq (05) derniers exercices ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- les références du Soumissionnaire ;
- la disponibilité du matériel et des équipements ;
- la méthodologie et présentation des documents.

### Critères de notation

#### ● Offre technique

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Personnel d'encadrement proposé par le Soumissionnaire : ..... 40 points ;
- Références du Soumissionnaire : ..... 25 points ;
- Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le Soumissionnaire : ....10 points ;
- Méthodologie et présentation des documents : .....25 points.

**NB** : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO n'ont pas de valeur.

#### ● Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100 seront prises en compte.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée.

**Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Administratives

## COMMUNE DE NKONG\_ZEM

**POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CSI DE BAFOU CHEFFERIE ET DE FOKAMEZO, LA REHABILITATION DES BATIMENTS AU CMA (NDOH D3UTTITSA ET BALEVENG) ET DU CSI DE BANZA ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM EN PROCEDURE D'URGENCE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
BIP MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkong-Zem, Maître d'ouvrage, lance une consultation pour L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CSI DE BAFOU CHEFFERIE ET DE FOKAMEZO, LA REHABILITATION DES BATIMENTS AU CMA (NDOH DJUTTITSA ET BALEVENG) ET DU CSI DE BANZA ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM EN PROCEDURE D'URGENCE.

### 2. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte, à égalité de conditions aux personnes soumissionnaires.

### 3. Financement

Les travaux, objet de la présente consultation, sont financés par ; Le BIP Exercice 2021 et le montant "irr nréviifiionnel est donné dans le tableau suivant :

### 4. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la **Commune de Nkong-Zem, au babillard de la Commune et dans le journal des marchés de l'ARMP, dès publication du présent avis.**

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nkong-Zem contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **trente mille Francs Cfa (30 000).**

### 6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou anglais en six (06) exemplaires (un original et cinq copies marquées comme tel) devra parvenir au Service Technique de la Commune de Nkong-Zem au plus tard le **28/01/2021 à 8 heures.** Cette offre portera la mention suivante :

« **Demande de cotation N°01/DC/CIPM/Nkong-Zem/ 2021 du 04 JANVIER 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CSI DE BAFOU CHEFFERIE ET DE FOKAMEZO, LA REHABILITATION DES BATIMENTS AU CMA (NDOH DJUTTITSA ET BALEVENG) ET DU CSI DE BANZA ET L'ACHAT DU MATERIEL DE DESINFECTION ET DE PROTECTION EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS ET SES REPERCUSSIONS DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM. EN PROCEDURE D'URGENCE**  
A n'Ouvrir qu'en séance de dépouiiement »

## 7. Delai de Livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service autorisant le démarrage des travaux.

## 8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée le **28/01/2021 à 9 heures** à la Commune de Nkong-Zem par la commission interne de passation des Marchés Publics placée auprès du Maître d'Ouvrage. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 9. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels et de ceux éliminatoires du Dossier de Demande de Cotatlop, sera adjudicataire de la présente demande de cotation.

## 10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de la Commune de Nkong-Zem et aux numéros suivants : 676293167/698281544.

*NKONG-ZEM le 8 Janvier 2021*

*Le MAIRE*

***NDONGMO David***

# COMMUNE DE BONALÉA

**AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI I)E BESSOUNGANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) et du Budget de la Commune de Bonaléa. exercice 2021, le Maire de ladite Commune, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un avis de consultation pour l'équipement en matériel médical du CSI de Bessoungang, dans la Commune de Bonaléa. Département du Moungo, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent. pour chaque lot. La fourniture du matériel médical suivant :

- Lit d'hospitalisation (06)
- Matelas (08) ;
- Table de chevet (06) :
- Berceau (02) ;
- Potence (03) :
- Table d'accouchement (01) ;
- Table d'examen (O 1)
- Chariot de soins (01) ;
- Plateau rectangulaire (03) ;
- Urinoir (05) ;
- Armoire de rangement métallique (01) :
- Boite de curetage (01) ;
- Pèse bébé avec toise (01) :
- Pèse personne avec toise (01) :
- Boite d'accouchement (01) :
- Stérilisateur (01) :
- Foetoscope doppler (O1) :
- Tensiomètre manuel (01) :
- Stéthoscope double face (O1) ;
- Otoscope (01).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 8 000 000 (Huit millions? francs CFA.

## 4. Allotissement

Les prestations font l'objet d'un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises de droit camerounais. NB : Toutefois, les entreprises avant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.

## 6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP. exercice 2021.



## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa. B.P. 94 Xkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 696 48 69 09 699 05 39 55. dès publication du présent avis. Les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa. B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 696 48 69 09 ' 699 05 39 55, dès publication du présent avis. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Souza.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale à Souza), au plus tard le **05 FEVRIER 2021 à 12 heures** (heure limite) et devra porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/GBONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER 2021  
OUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI I)E BESSOUNGKANG, DANS LA COMMUNE DE  
BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

## 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison des prestations objet de la présente consultation est de **deux (02) mois calendaire** au CSI de Bessoungkang

## 11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) francs CFA** délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de demande cotation sera déclarée irrecevable. notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **05 FEVRIER 2021 à 13 heures** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa. à la Recette Municipale de Souza.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

## 13. Critères d'évaluation

### a) Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce dans l'offre ;
2. Usage de faux documents ou de documents scannés ;
3. Note inférieur à 16/20.

### b) Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience (références) ;
3. Présentation de l'offre.

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation et qui présentera l'offre financière évaluée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 694 18 98 22.

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

*BONALEA le 14 Janvier 2021*

*Le MAIRE*

***MPOCKO Ernest***

# COMMUNE DE NGWEI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 DU 28/12/2020 DÉSIGNATION DES TRAVAUX: TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO FINANCEMENT : COMMUNE DE NGWEI/ PNDP III (C2DIII) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): 120 JOURS**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Ngwei. Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

## 2. Participation et origine

- La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT TOUS SECTEURS.
- La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

## 3. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Ngwei (le Secrétariat Général de la Commune de Ngwei), à partir du 28 Décembre 2020 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, des publication du présent Avis.

## 4. Remises des offres **New(Additif)**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

### Conditions de dépôt des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Ngwei, Autorité Contractante, et sera déposée à la Commune de Ngwei (Secrétariat Général de la Commune de Ngwei), sis à la Commune de Ngwei.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 du 28/12/2020 TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

- Date limite de réception des offres : le **26 janvier 2021, à 11 heures**

## 5. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

- Date et heure d'ouverture des plis: **26 janvier 2021, à 12 heures**
- Lieu d'ouverture des plis : **Hôtel de ville de Makondo**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par lesecrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

*NGWEI le 28 Décembre 2020*

*Le MAIRE*

**HAGBE Mathieu**

## COMMUNE DE DZENG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02BIS/DC/C-DZENG/CIPM/2021 DU 18/01/21 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE Puits Equipés de Pompe à Motricité Humaine à l'EP D'AKAK, CSI DE MBANGA, CSI DE KOMASSI ET CHEFFERIE EBABOT, COMMUNE DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE**

### FINANCEMENT

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le **Le Maire de la Commune DE DZENG**, Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **l'hydraulique**.

**La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

### Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

### 3. Financement

PNDP (IDA III) et Commune d' Dzeng

### 4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être **retiré gratuitement** à la Commune DE DZENG, Tél : 694 61 87 75/ 696 88 05 18 à partir du **18/01/21** pendant les jours ouvrables, entre **7 heures 30** et **15 heures 30 mm**, dès publication du présent Avis.

### 5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Maire de la Commune DE DZENG, (Autorité Contractante)**, à déposer à la **salle de réunion de à l'Hotel de finance de Mbalmayo le 12/02/21 dès 12heure**.

2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02BIS/DC/C-DZENG/CIPM/2021 DU 18/01/21**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE Puits Equipés de Pompe a Motricite Humaine a l'EP D'AKAK, CSI DE MBANGA, CSI DE KOMASSI ET CHEFFERIE EBABOT, COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

### Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 12/02/21, à 12 heures
Lieu de dépôt	Salle de reunion de l'Hotel de finance de Mbalmayo

**6. Delai de Livraison**

120 jours

**7. Ouverture des Plis**

1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission interne de passation des Marchés Publics de la Commune de Dzeng** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 12/02/21, à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de reunion de l'Hotel de finance de Mbalmayo

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission interne de passation des Marchés Publics de Commune de Dzeng**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

**AYI EPSE NKAMGNA Monique**

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001 DU 18 JANVIER 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIO-ENVIRONNEMENTALE DES IDÉES DE PROJETS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGROPASTORALES ISSUES DES PLANS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT (PTD) DES TREIZE (13) DÉPARTEMENTS DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PNDP AGROPASTORAL FEDRÉGIONS DE L'ADAMAOUA, L'EST, L'EXTRÊME-NORD ET LE NORDSECTEURS : BÂTIMENTS AGRICOLES, HYDRAULIQUE AGROPASTORALE ET AUTRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre des prestations de réalisation des études de faisabilité technique, économique et socio-environnementale des idées de Projets d'appui au développement des filières agropastorales issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements cibles du Volet Agropastoral FED.

Afin d'assurer la valorisation des investissements communaux et d'inciter les initiatives privées, le PNDP financera des « projets intégrés » articulants (i) financement d'un projet à maîtrise d'ouvrage communale et (ii) subvention venant en cofinancement de projets d'opérateurs privés notamment les Professions Agricoles (OP, OPA, Coopératives, etc.) qui assureront la Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD) à travers un conventionnement de partenariat tripartite entre le PNDP et le Syndicat de Communes, Maître d'Ouvrage (MO).

Toutefois, ces projets qui portent sur la réalisation des investissements de développement des filières agropastorales, auront forcément un caractère économique, qui permettra de créer de la valeur (des richesses) et également de développer les chaînes de valeur agricoles sur le territoire/bassin de production. Cela implique donc qu'au cours de la maturation desdits projets, qu'un modèle économique viable (entretien, recettes, maintenance, fonctionnement) soit bien défini.

## 2. Objet

Cette prestation vise la réalisation des études de faisabilité technique, économique et socio-environnementale des idées des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED, à savoir : les Départements (i) de la Kadey, du Haut Nyong, du Lom et Djérem, et de la Boumba et Ngoko pour la Région de l'Est, (ii) du Diamaré, du Mayo Kani, et du Mayo Danay pour la Région de l'Extrême Nord (iii) de la Bénoué, du Faro, du Mayo Rey et du Mayo Louti pour la Région du Nord et (iv) du Mbéré et de la Vina pour le compte de la Région de l'Adamaoua.

L'essentiel des activités à dérouler au cours de ces prestations se présente comme suit :

- l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement ;
- l'établissement de l'Avant-Projet d'Exécution (APE) ;
- l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (DAO ou DC) pour la réalisation des travaux ;
- l'élaboration du Business Plan du projet ;
- l'élaboration de la Notice d'Impact Environnemental ou formulaire de screening environnemental le cas échéant.

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

### 3. Consistance des prestations

Cette prestation se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une Etude de Faisabilité Technique, Environnementale et Financière (EFTEF) conformément au mode opératoire du PNDP » ;
- La participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque microprojet ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP.

### 4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD [www.afd.fr](http://www.afd.fr).

### 5. Financement

l'Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD)

### 6. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt **écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB**, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **10 février 2021 à 15h30** : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD,  
Boîte Postale : 660 Yaoundé – Cameroun,  
Téléphone : +237 222 21 36 64, Fax : + 237 222 21 36 63,  
Email : [pndp\\_cameroun@yahoo.fr](mailto:pndp_cameroun@yahoo.fr).

**ou**

Déposées dans les Cellules Régionales Coordination du PNDP des Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord **au plus tard 07 jours avant le 10 février 2021 à 15h30** : Au secrétariat du Coordonnateur Régional du PNDP.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

*« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP  
Appel à Manifestation d'Intérêt N° 001 du 18 janvier 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des études de faisabilité technique, économique et socio-environnementale des idées de Projets d'appui au développement des filières agropastorales issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED  
Secteur : Bâtiments agricoles, Hydraulique agropastorale et autres.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires (**justifiées au moins par (i) les copies des 1<sup>er</sup> et dernières pages du contrat desdites prestations et (ii) les Procès-verbaux de réception correspondant**).

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. **De l'ampleur des marchés** : Prestations d'Etudes de Faisabilité Techniques et financière d'un montant supérieur ou égal à Vingt-millions (20 000 000) de francs CFA ;
2. **De la nature des Services** : Etudes techniques, financière et socio-environnementales ;
3. **Du domaine et de l'expertise technique** : Etude de faisabilité technique et socio-environnementale des projets d'infrastructures (secteurs du Batiment et des Travaux Publics « BTP ») ;
4. **Du contexte géographique** : Régions de l'Est et septentrionales du Cameroun et/ou région du bassin du lac Tchad.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme « Sous-traitants ». Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

## 8. Critères d'évaluation

### Critère de présélection

Le Consultant doit être un Bureau d'études ayant une expérience d'au moins deux ans dans la conduite des prestations similaires. La conduite de ces prestations implique la mobilisation d'une équipe d'un minimum de 05 Personnels-clé.

### Méthode de présélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans les « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat présélectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

X Bureaux d'études \* Consultants individuels

\* ONG \* ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

## 9. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : **07h30 – 12h30 et 14h – 17h** ; Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 213, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, Boite Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Email : [pndp\\_cameroun@yahoo.fr](mailto:pndp_cameroun@yahoo.fr).

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGA MARIE MADELEINE**

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002 DU 18 JANVIER 2021 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ FINANCIÈRE, TECHNIQUE ET SOCIO-ENVIRONNEMENTALE DES IDÉES DE PROJETS DE DÉS ENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE ISSUES DES PLANS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT (PTD) DES TREIZE (13) DÉPARTEMENTS DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PNDP AGROPASTORAL FEDRÉGIONS DE L'ADAMAOUA, L'EST, L'EXTRÊME-NORD ET LE NORDSECTEUR : DÉS ENCLAVEMENT DES BASSINS DE PRODUCTION AGRICOLE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre des prestations de la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED.

Afin d'assurer la valorisation des investissements communaux et d'inciter les initiatives privées, le PNDP financera des « projets intégrés » articulants (i) financement d'un projet à maîtrise d'ouvrage communale et (ii) subvention venant en cofinancement de projets d'opérateurs privés. La Maîtrise d'Ouvrage des projets de désenclavement des bassins de production sera assurée par le Syndicat de Communes de chaque Département de la zone d'intervention du Projet.

## 2. Objet

Cette prestation vise la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale de trois (03) idées de Projets de désenclavement (réhabilitation de pistes rurales et ouvrages de franchissement) des bassins de production agricole issues des Plans Territoriaux de Développement (PTD) des treize (13) Départements de la zone d'intervention du PNDP Agropastoral FED, à savoir : les Départements (i) de la Kadey, du Haut Nyong, du Lom et Djérem, et de la Boumba et Ngoko pour la Région de l'Est, (ii) du Diamaré, du Mayo Kani, et du Mayo Danay pour la Région de l'Extrême Nord (iii) de la Bénoué, du Faro, du Mayo Rey et du Mayo Louti pour la Région du Nord et (iv) du Mbéré et de la Vina pour le compte de la Région de l'Adamaoua.

L'essentiel des activités à dérouler au cours de ces prestations se présente comme suit :

- l'établissement de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ou requête de financement,
- l'établissement de l'Avant-Projet d'exécution (APE) ;
- l'élaboration d'un dossier de consultation des entreprises (DAO ou DC) pour la réalisation des travaux ;
- l'évaluation sommaire de la rentabilité économique du projet ;
- l'élaboration de la fiche socio-environnementale et/ou de la Notice d'Impact Environnementale (le cas échéant).

Le Coordonnateur National du PNDP invite les Candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

### 3. Consistance des prestations

Cette prestation se décline ainsi qu'il suit :

- La réalisation des activités préliminaires à la prestation notamment : la participation à la réunion de démarrage, la production du chronogramme des activités et d'un plan d'action ; la participation au renforcement des capacités sur « l'élaboration d'une EFTEF conformément au mode opératoire du PNDP » ; la participation aux réunions préparatoires et de démarrage avec tous les acteurs impliqués etc. ;
- La réalisation d'une EFTEF et de rentabilité économique pour chaque microprojet ;
- La production d'un avant-projet d'exécution (APE) et du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La participation aux différentes séances de suivi de l'évolution de l'étude organisée par le PNDP ;
- La participation aux activités de clôture de la prestation à savoir : la séance de restitution régionale des études de faisabilité en présence du PNDP.
- La conduite de ces prestations implique la mobilisation d'une équipe d'un minimum de 07 Personnels-clé.

### 4. Participation et origine

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD [www.afd.fr](http://www.afd.fr).

### 5. Financement

Union Européenne, en gestion délégué de l'Agence Française de Développement (AFD)

### 6. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt **écrites (en un (01) original et six (06) copies) accompagnées d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB**, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **10 février 2021 à 15h30** : Cellule de Passation des Marchés de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 212, sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD,

Boîte Postale : 660 Yaoundé – Cameroun, Email : [pndp\\_cameroun@yahoo.fr](mailto:pndp_cameroun@yahoo.fr).

ou

déposées dans les Cellules Régionales de Coordination du PNDP des Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord, **au plus tard 07 jours avant le 10 février 2021 à 15h30**.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt doit porter la mention suivante :

*« A l'attention de Madame le Coordonnateur National du PNDP*

*Appel à Manifestation d'Intérêt N° 002 du 18 janvier 2021 relatif à la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) pour la réalisation des études de faisabilité financière, technique et socio-environnementale des idées de Projets de désenclavement des bassins de production agricole issues du plan territorial de développement (PTD) du Département du Mbéré, dans la Région de l'Adamaoua*

*Secteur : Désenclavement des bassins de production agricole.*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Composition du dossier

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations similaires (**justifiées au moins par (i) les copies des 1<sup>er</sup> et dernières pages du contrat desdites prestations et (ii) les Procès-verbaux de réception correspondant**).

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

1. **De l'ampleur des marchés** : Prestations d'Etudes de Faisabilité Techniques, Economique et financière d'un montant supérieur ou égal à Vingt-millions (20 000 000) de francs CFA ;
2. **De la nature des Services** : Etudes techniques, financière et socio-environnementales ;
3. **Du domaine et de l'expertise technique** : Etude de faisabilité technique, financière et socio-environnementale des projets d'infrastructures rurales (secteurs du Désenclavement des bassins de production agricole) ;
4. **Du contexte géographique** : des Régions de l'Est et septentrionales du Cameroun et/ou région du bassin du lac Tchad.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- Une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme « **Sous-traitants** ». Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

## 8. Critères d'évaluation

### Critère de présélection

Le Consultant doit être un Bureau d'études ayant une expérience d'au moins deux ans dans la conduite des prestations similaires.

### Méthode de présélection

Il est porté à l'attention des Consultants que le Bureau d'études sera sélectionné selon la Méthode « Sélection Basée sur la Qualité et le Coût » (SBQC) telle que décrite dans « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers » (édition d'octobre 2019).

Après analyse des manifestes, le PNDP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des dossiers de candidatures reçus. Pendant la phase de sélection, chaque candidat présélectionné recevra du PNDP, la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis.

Cet Appel à Manifestations d'intérêt (AMI) s'adresse aux :

X Bureaux d'études \* Consultants individuels

\* ONG \* ONG et bureau(x) d'études seuls ou en Groupement

## 9. Renseignements Complémentaires

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures suivantes : **07h30 – 12h30 et 14h – 17h**.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGA MARIE MADELEINE**

## EXPERTISE FRANCE

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE 74 ENQUETEURS ET 12 SUPERVISEURS DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU MARCHÉ N° 0061/M/MINSANTE/CIPM/2020 PASSE APRES CONSULTATION DIRECTE SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°000536/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMPST/CEA8 DU 27 FEVRIER 2020 POUR LA REALISATION D'UNE ANALYSE SITUATIONNELLE DE LA TRANSFUSION SANGUINE DANS LES REGIONS DU SEPTENTRION ET LE RESTE DU TERRITOIRE NATIONAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

Le Cameroun met en œuvre, sur financement de la Banque Islamique de Développement, le Projet de Renforcement du Système National de Transfusion Sanguine. Ce projet vise à assurer un accès universel aux patients des Produits Sanguins Labiles et une utilisation sécurisée du sang. Dans le cadre de ce projet, un Centre National de Transfusion Sanguine de référence et 4 centres inter-régionaux seront construits et équipés, 98 Hôpitaux de Districts qui abriteront des Dépôts de Sang dans les 10 régions du pays seront équipés et une usine de fractionnement du sang sera construite et équipée. En complémentarité à ce projet, Expertise France et l'Etablissement Français du Sang accompagnent le Ministère de la Santé Publique du Cameroun et le Centre National de Transfusion Sanguine dans la réalisation d'une analyse situationnelle de la transfusion sanguine sur toute l'étendue du territoire national. Les livrables attendus de cette analyse situationnelle permettront de définir et/ou réajuster les interventions pertinentes d'ici la mise en exploitation effective du Centre National de Transfusion Sanguine. L'analyse situationnelle de la transfusion sanguine sera menée dans 242 formations sanitaires réparties dans 162 districts de santé des 10 régions du Cameroun. Pour mettre en œuvre cette étude, Expertise France lance un appel à candidature pour le recrutement de 74 enquêteurs et 12 superviseurs.

### 2. Objet

Il/elle sera chargé(e) de collecter les données au sein des formations sanitaires à partir d'un questionnaire conçu à cet effet. Il effectuera les interviews en face-à-face avec le responsable ou la personne désignée de l'unité de transfusion sanguine. Il/elle aura la charge d'examiner les outils de recueil des données et les rapports mensuels disponibles pour renseigner certains items du questionnaire de l'enquête. Les enquêteurs seront constitués en binôme. Un membre de l'équipe d'enquêteurs sera désigné chef d'équipe. Le chef d'équipe sera responsable de l'organisation et de la qualité de la collecte des données dans les formations sanitaires attribuées à son équipe. Le chef d'équipe veillera au respect strict du protocole de l'étude. Il vérifiera en dernier ressort que le questionnaire est entièrement et correctement renseigné avant de le soumettre par voie électronique à l'équipe de coordination.

### 3. Consistance des prestations

Il/elle sera sélectionné(e) sur étude du dossier et parmi les meilleurs enquêteurs formés. Il/elle aura la responsabilité de superviser le travail des chefs d'équipe. Il/elle s'assurera que toutes les conditions d'accueil et de travail des enquêteurs sont réunies (lettre administrative, rendez-vous avec les responsables des hôpitaux, logistique, etc.). Il/elle veillera au respect strict du protocole et fera le contrôle de qualité du travail réalisé par les équipes d'enquêteurs de sa zone de supervision. Il/elle vérifiera l'état d'avancement de la collecte des données. De façon spécifique, il lui reviendra de : réceptionner et vérifier les documents, contrôler la validité des informations et mener des actions correctrices sur des éventuelles erreurs et exécuter toutes autres tâches ponctuelles confiées. Durant la phase de collecte, il aura accès aux données électroniques transmises par ses équipes pour en valider le contenu.

1- Profil du candidat :

Être de nationalité camerounaise ;

Être personnel de santé (ou paramédical) ;

Maîtriser (parler, lire, et écrire) le français pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones francophones ;

Maîtriser (parler, lire, et écrire) l'anglais pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones anglophones ;

Avoir une expérience en collecte des données et dans la supervision d'équipes ;

Avoir une bonne connaissance de la région choisie pour la collecte des données ;

Être disponible pour la période de l'enquête qui se déroulera sur dix (10) jours entre mi-février et mi-avril 2021  
Ne pas être sous contrat ou en train de mener une activité pouvant limiter la disponibilité pour l'enquête ;

Avoir une expérience en matière de collecte des données dans les formations sanitaires est un atout ;

Avoir une expérience en matière de supervision d'équipes dans la région choisie est un atout ;

Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe.

II.3 Langue de travail : Anglais ou Français.

## 4. Participation et origine

Être de nationalité camerounaise ;

Être personnel de santé (ou paramédical) ;

Maîtriser (parler, lire, et écrire) le français pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones francophones ;

Maîtriser (parler, lire, et écrire) l'anglais pour les enquêteurs qui seront affectés dans les zones anglophones ;

Avoir une expérience en collecte des données ;

Avoir une bonne connaissance de la région choisie pour la collecte des données ;

Être disponible pour la période de l'enquête qui se déroulera sur dix (10) jours entre mi-février et mi-avril 2021

Ne pas être sous contrat ou en train de mener une activité pouvant limiter la disponibilité pour l'enquête ;

Avoir une expérience en matière de collecte des données dans les formations sanitaires est un atout ;

Avoir une expérience en matière de pratique d'enquête dans la région choisie est un atout ;

Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe.

## 5. Composition du dossier

Demande d'emploi ;

CV de deux pages au maximum ;

Lettre de motivation d'une page ;

Copie certifiée de la Carte Nationale d'Identité ;

Copies du diplôme le plus élevé ;

Tout document attestant de l'expérience dans le domaine si disponible ;

Tous ces documents sont contenus dans une enveloppe sous pli fermé sur laquelle est précisée la mention « Candidature : Enquêteur » ou « Candidature : Superviseur », région choisie :----- (à préciser)

## 6. Renseignements Complémentaires

Les dossiers de candidature rédigés en français ou anglais sont recevables dans un délai de 15 jours à compter de la date de publication du présent appel à candidature. Les dossiers sont déposés dans les bureaux d'Expertise France sis Rue Henri Dunant, Yaoundé, après la Croix Rouge Camerounaise, face CNLS dans l'enceinte abritant la Division des Etudes et Projets du MINSANTE ; soit envoyés à l'adresse mail suivante : [recru.analsituationnelletscmr@gmail.com](mailto:recru.analsituationnelletscmr@gmail.com)

NB : préciser en objet de votre mail l'intitulé du poste et la région choisie

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées pour les auditions.

YAOUNDE le 19 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**ASSAKO MEBALE Stephan**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 DU 19 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PROGRAMME NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES ZONES INDUSTRIELLES AU CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

En vue d'améliorer la productivité et la compétitivité des zones industrielles, d'accompagner les grands projets structurants et contribuer pleinement à la mise en œuvre de la politique de promotion de transformation structurelle de l'économie du Cameroun, la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI SA) avec l'appui du Ministère de l'Économie, du Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) envisage commettre une " étude en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones Industrielles au Cameroun".

Il s'agit en effet d'une étude qui se propose de formuler un programme opérationnel visant :

- (i) La réhabilitation et l'extension des zones industrielles existantes ;
- (ii) la mise en service et le développement des zones créées et pas encore opérationnelles ;
- (iii) l'appréciation des besoins en espaces industriels (superficie probable) pour l'accompagnement et le soutien au secteur industriel et éventuellement les positions géographiques de ces futures zones sur le territoire national. Elle devra à cet effet repousser sur un chronogramme réaliste et des propositions de mécanisme de financement.

C'est dans cette perspective que la MAGZI SA entend recruter un Bureau d'Études (BET) en vue d'une assistance technique pour le bon déroulement de cette mission.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la préqualification des Bureaux d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur le recrutement d'un BET en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones Industrielles au Cameroun.

### 3. Consistance des prestations

Les prestations de l'étude consistent notamment à :

**Pour les zones opérationnelles** : (i) présenter l'état des lieux de chacune d'elle en mettant en relief le niveau d'aménagement (réseau viaire, accessibilité, réseaux divers, sécurité, nature foncière et problèmes éventuels de ces zones, etc.), (ii) établir la carte nationale des zones industrielles existantes et (iii) présenter les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque zone ainsi que les actions chiffrées à mener en vue de les rendre plus compétitives.

**Pour les zones créées et pas encore opérationnelles** : (i) établir la carte nationale y afférente, et (ii) présenter les forces, faiblesses, opportunités et menaces ainsi que les actions chiffrées à mener en vue de leur opérationnalité.

**Pour les zones à créer** : (i) présenter la cartographie des ressources naturelles et richesses exploitables ainsi que des grands projets structurants à l'horizon 2035 de chaque région du pays, (ii) estimer les besoins en terrains industriels (superficie probable) pour l'accompagnement et la valorisation/transformation de ces ressources et projets et éventuellement les positions géographiques de ces futures zones sur le territoire national.

**Pour les différentes zones (transversale)** : (i) définir les objectifs stratégiques et les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un plan quinquennal d'actions opérationnelles pour chaque type de zone, (ii) définir un cadre de mise en œuvre et de suivi, (iii) évaluer la mise en œuvre des actions d'implémentation dudit programme, (iii) proposer un plan de financement du programme et (iv) prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux.

### 4. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, comportant les Volumes 1 et 2 sous pli fermé à la Direction Générale de la MAGZI SA (Service des Marchés) sise à MVAN, échangeur, au plus tard le **10 février 2021 à 13 heures précises**, heures locales avec la mention :

**"AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET"**

**N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 DU 19 JANVIER 2021**

**Pour le recrutement d'un Bureau d'études en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones industrielles au Cameroun**

**"A N'OUVRIr QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**.

## 5. Composition du dossier

Les Cabinets intéressés par cet Appel à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes

### 1 : Volume 1 (pièces administratives)

Le "volume 1" comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- la copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- la copie de la patente en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- l'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- l'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première instance du domicile du candidat ;
- un document attestant d'une capacité financière d'au moins **350 000 000 (trois cent cinquante millions)** de francs CFA.

**NB : l'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera un rejet pur et simple de la candidature.**

### 2 : Volume 2 (dossier technique)

#### 2.1 : Composition du dossier technique

Le dossier technique comprendra :

##### 2.1.1 : la liste du personnel

Le candidat fournira la liste du personnel accompagnée :

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

**N.B : La non-production de l'une des pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).**

Le personnel sera composé comme suit :

#### **Économiste-planificateur** : spécialiste en aménagement du territoire (**Chef de Mission**)

- Doctorat ou BAC+5 d'études universitaires ;
- Au moins 20 ans d'expérience dont au moins 10 ans d'expérience internationale en matière d'élaboration des schémas d'aménagement du territoire ;
- Compétence en développement régional et local ;
- Grandes capacités de coordination d'équipes pluridisciplinaires ;
- Facilités de communication, d'élaboration et de restitution des rapports ;
- Au moins 03 missions similaires en Afrique sub-saharienne.

**Socio-Économiste ou Socio-démographe**, spécialiste en aménagement du territoire ou en aménagement des zones industrielles :

- BAC+5 d'études universitaires en économie ou en démographie ;
- Au moins 15 ans d'expérience dont au moins 05ans d'expérience dans la conduite d'études prospectives d'aménagement territoire ;
- Facilités de communication, d'élaboration et de restitution des rapports ;
- Au moins 02 missions similaires.

**Socio-Environnementaliste**, spécialiste en évaluation environnementale stratégique :

- BAC+5 d'études universitaires en gestion de l'environnement ;
- Au moins 10 ans d'expérience en matière d'études environnementales, de gestion des ressources naturelles et de conduite d'évaluation environnementale stratégique.

**Géographe-urbaniste** :

- BAC+5 d'études universitaires en gestion urbaine ;
- Compétence en gestion urbaine.
- Au moins 10 ans d'expérience en matière d'études urbaines.

**Économiste**, spécialiste en développement rural :

- BAC+5 d'études universitaires en économie ;
- Spécialiste du développement rural ;
- Au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite d'études de développement rural ou urbain.

**Agroéconomiste**, spécialiste en agro-industrie :

- BAC+5 d'Études universitaires en agroéconomie ;
- Compétence en agroforesterie et agro-industrie ;
- Au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études de développement agricole.

**Ingénieur des mines** :

- Diplôme d'ingénieur des mines (géologie structurale, géologie minière ; cartographie géologique, etc.) ;
- Au moins dix (10) ans d'expérience dans l'évaluation des projets d'exploitation minière.

**Juriste**, spécialiste en gestion des conflits liés à la gestion et à l'utilisation des sols :

- BAC+5 d'études universitaires en droit ;
- Connaissance des textes liés à la gestion et à l'utilisation des sols ;
- Au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle.

**Ingénieur cartographe**, spécialiste en système d'information géographique :

- Diplôme BAC +5 d'études universitaire en système d'information géographique ;
- Au moins (15) ans d'expérience.

**Évaluateur des programmes et projets**, spécialiste du montage des programmes et projets :

- Diplôme d'études supérieures (BAC+5) en évaluation des programmes et projets ;
- Compétence en montage et chiffrage des programmes et projets ;
- Au moins (15) ans d'expérience professionnelle.

## **2.1.2 : l'organigramme complet du personnel**

Le candidat fournira l'organigramme complet de l'équipe dont il est garant et devant exécuter cette prestation.

### **2.1.3 : la liste du personnel fixe qualifié**

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir CV signés par les intéressés).

**NB :** le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois (03) mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

### **2.1.4 : les références du BET**

Le candidat présentera ses références tout en précisant :

- le nombre d'années d'expérience pour les prestations dans l'élaboration des schémas d'aménagement du territoire, et de l'élaboration des programmes et projets de développement;
- le nombre et l'importance des références du BET en ce qui concerne les missions d'élaboration des schémas d'aménagement du territoire et dans l'élaboration des programmes et projets de développement au cours des dix (10) dernières années ;

Pour être validée, chaque référence du BET devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant les 1<sup>ères</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, et 4<sup>ème</sup> pages et les pages des détails estimatifs et signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles (le nom du Maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet devront être clairement spécifiés) ;
- la copie du procès-verbal de réception ou l'attestation de bonne fin.

### **2.1.5: les moyens techniques**

Le candidat donnera la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place et notamment :

- la liste du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, table traçante, scanner, logiciel, photocopieuses), bureaux, armoires et classeurs, etc...., présents au siège et à mettre à la disposition des personnels (fournir les factures des fournisseurs) ;
- la liste des moyens logistiques (véhicules en très bon état de marche, téléphones satellites, fax....) présents au siège et à mettre à la disposition des personnels (fournir les factures des fournisseurs).

### **2.1.5 : l'autorisation de vérification des déclarations**

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET devra permettre au Directeur Général de la MAGZI SA de procéder à toutes les vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

## **2.2 : Critères d'évaluation du dossier technique**

### **2.2.1 : Critères éliminatoires**

- dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non satisfaction aux critères techniques éliminatoires ci-après :

- avoir **un (01) Économiste-planificateur** : spécialiste en aménagement du territoire (**Chef de Mission**), ayant un Doctorat ou diplôme BAC+5 d'études universitaires ; avec au moins 20 ans d'expérience dont au moins 10 ans d'expérience internationale en matière d'élaboration des schémas d'aménagement du territoire ; ayant au moins conduit 03 missions similaires en Afrique sub-saharienne.

- avoir **un (01) Socio-Économiste ou Socio-démographe**, spécialiste en aménagement du territoire ou en

aménagement des zones industrielles ayant diplôme BAC+5 d'études universitaires en économie ou en démographie ; avec au moins 15 ans d'expérience dont au moins 05ans d'expérience dans la conduite d'études prospectives d'aménagement du territoire ; ayant au moins conduit 02 missions similaires.

- avoir **un (01) Socio-Environnementaliste**, spécialiste en évaluation environnementale stratégique ayant un diplôme BAC+5 d'études universitaires en gestion de l'environnement ; avec au moins 10 ans d'expérience en matière d'études environnementales, de gestion des ressources naturelles et de conduite d'évaluation environnementale stratégique.

- avoir **un (01) Géographe-urbaniste**, ayant un diplôme BAC+5 d'études universitaires en gestion urbaine avec des compétences en gestion urbaine ; avec au moins 10 ans d'expérience en matière d'études urbaines.

- avoir **un (01) Économiste**, spécialiste en développement rural ayant un diplôme BAC+5 d'études universitaires en économie ; avec au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite d'études de développement rural ou urbain.

- avoir **un (01) Agroéconomiste**, spécialiste en agro-industrie ayant un diplôme BAC+5 d'Études universitaires en agroéconomie ; avec au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études de développement agricole.

- avoir **un (01) Ingénieur des mines** ayant diplôme d'ingénieur des mines (géologie structurale, géologie minière ; cartographie géologique, etc.) ; avec au moins dix (10) ans d'expérience dans l'évaluation des projets d'exploitation minière.

- avoir **un (01) Juriste**, spécialiste en gestion des conflits liés à la gestion et à l'utilisation des sols ayant un diplôme BAC+5 d'études universitaires en droit ; avec au moins quinze (15) ans d'expérience professionnelle.

- avoir **un (01) Ingénieur cartographe**, spécialiste en système d'information géographique, ayant un diplôme BAC +5 d'études universitaire en système d'information géographique ; avec au moins (15) ans d'expérience.

- avoir **un (01) Évaluateur des programmes et projets**, spécialiste du montage des programmes et projets ayant un diplôme d'études supérieures (BAC+5) en évaluation des programmes et projets ; avec des compétences en montage et chiffrage des programmes et projets ; avec au moins (15) ans d'expérience professionnelle.

Les critères de qualification sont les suivants :

- avoir un chiffre d'affaires cumulé et justifié au cours des trois dernières années dans le domaine des études d'élaboration de schémas d'aménagement du territoire et/ou d'élaboration des programmes et projets de développement supérieur à **(500 000) cinq cent millions de F CFA.**
- être un Cabinet installé au Cameroun ou en cours d'installation.
- justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
  - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 6.1 ci-après ;
  - disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
  - présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

## 2.2.2 Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

## 7. Renseignements Complémentaires

- qualification des experts et leur expérience sur **50 points** ;
- renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et Développement Durable de la MATZI SA sise MVAN au lieu-dit 1<sup>er</sup> échangeur.
- moyens techniques et matériels à mettre en place sur **10 points** ;

## 8. Evaluation et publication des résultats

**NB : seuls les candidats ayant totalisé une note technique au moins égale à 75 points sur 100 points seront retenus pour la suite de la procédure.**  
Les Cabinets retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour le recrutement d'un BET en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et Développement des Zones Industrielles au Cameroun conformément à l'article 57, alinéa 7 du décret n° 2018/355 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques.

YAOUNDE le 19 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANON GEORGES CHRIS**



# PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**DECISION N° 001/2021/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 18 JAN 2021 PORTANT  
ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°  
006/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 20 NOVEMBRE 2020 POUR LA SOUSCRIPTION  
TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE MALADIE DU PERSONNEL DE  
LA COORDINATION NATIONALE DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU  
CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA) ET LEUR FAMILLE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;

Vu la loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;

Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;

Vu le DAO n° 006/2020/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM du 20 novembre 2020 ;

Vu la Proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 11 janvier 2021.

DECIDE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
CHANAS ASSURANCE S.A.. B.P. : 109 Douala	45 359 607	54 091 332	Trente-six (36) mois

**ARTICLE 2** : Les soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au Secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**DR MOUMINI BOUBA**

# PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**COMMUNIQUE N° 023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N° 008/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/20 DU 30 NOVEMBRE 2020 RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Pays/Nom du projet :** Cameroun/Programme National de Développement Participatif (PNDP).

**Description du marché :** Souscription d'une police d'assurance maladie et individuelle accident en faveur du personnel de L'Unité de Gestion du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC).

**Délai de livraison :** Un (01) an dès notification de l'ordre de service de démarrage

**Date de signature du Contrat :** En cours

Soumissionnaire	Montant TTC en chiffre et en lettres (FCFA)	Observations
SAAR ASSURANCE SA BP : 1011 DOUALA TEL : 233 43 17 60/ 694 88 91 64	8 535 726 Huit millions cinq cent trente cinq mille sept cent vingt six	Offre conforme pour l'essentiel

AUTRES PRESTATAIRES EVALUES		
Soumissionnaire	Montant TTC proposé	Observations
AXA CAMEROUN ASSURANCE	10 613 626	Offre non conforme
ZENITHE INSURANCE	12 093 418	Offre non conforme
PRUDENTIAL BENEFICIAL GENERAL INSURANCE	8 518 946	Offre non conforme
GARANTIE MUTUELLE DES CADRES S.A (GMC)	7 209 933	Offre non conforme

Le Prestataire retenu à l'issue de l'analyse est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour la finalisation et la signature du Contrat y relatif.

Par ailleurs, les Prestataires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**NGA MARIE MADELEINE**

# DELEGATION REGIONALE DU MINFOPRA DE L'ADAMAOUA

**N° 1021/C/MINFOPRA/SAG DU 14 JANV 2021 COMMUNIQUE PORTANT PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES CHARGES DE REALISER DES ETUDES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE , LA DELEGATION REGIONALE DE L'ADAMAOUA POUR LE MINFOPRA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué Régional de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative de l'Adamaoua communique :**

Les Etablissements.LE MEILLEUR, les Etablissements SHALOM et les Etablissements GENERALE CONSTRUCTION sont déclarés pré-qualifiés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001/AMIN/DR/MINFOPRA/2020 du 21 décembre 2020 pour la réalisation des études en vue de la construction de la Délégation Régionale de l'ADAMAOUA pour le MINFOPRA.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont par conséquent invitées à se présenter dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, auprès du Service des Affaires Générales de la Délégation Régionale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, à l'effet de retirer leurs offres.

Passé ce délai, celles-ci seront détruites et ne pourront plus être réclamées par les soumissionnaires concernés. La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*NGAOUNDERE le 14 Janvier 2021*

*Le Le Maître d'Ouvrage Délégué*

**AMETISSA ZABAGAI**

# MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**LETTRE D'INVITATION DDP N°00824/DDP/MINDCAF/CSPM-PAMOCCA/2020 DU 15 JANVIER 2021 N° DU PRÊT FSN : 2200160001189**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Monsieur, Madame,**

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) et un prêt additionnel du Fonds Spécial du Nigéria (FSN) pour financer le Projet d'Appui à la Modernisation du Cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA), et entend affecter une partie du produit de ces prêts aux paiements relatifs au contrat pour lequel la présente demande de proposition est émise. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de la Cellule d'Exécution, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de prêt interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que la République du Cameroun, ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de prêt ni prétendre détenir une créance sur ce prêt.

2. Le Client sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : "Audit externe des comptes du PAMOCCA pour les exercices clos 2020, 2021 et la période de clôture", ci-après désignés par « les Services ». Pour de plus amples renseignements sur les Services, veuillez consulter les Termes de Référence joints (Section 7).

3. La présente Demande de propositions (DDP) est adressée aux consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après et qui doivent déposer leurs propositions au plus tard le 05 mars 2021 à 13 heures (heure locale) à l'adresse indiquée ci-dessous (paragraphe 7):

N°	SOUSSIONNAIRES	PAYS	ADRESSES
1	MAZARS CAMEROUN	Cameroun	Email : <a href="mailto:Lucien.RIQUIER@mazars.cm">Lucien.RIQUIER@mazars.cm</a> BP : 3791 Douala Fixe : +237 2 33 42 42 47 Portable: 675 29 13 29/656 87 63 00
2	COFIMA	Benin	B.P. Tél : 229 21 38 04 58/90 95 19 59/95 07 09 48 Email : <a href="mailto:cofima@cofimabenin.com">cofima@cofimabenin.com</a>
3	SEC DIARRA	Mali	47 Rue de la paix, Marseille France, Immeuble Alliances ACI 2000 BP 2111 Bamako – Mali Tél. (223) 20 21 41 02/ 20 21 94 46 Fax. (223) 20 21 68 36 Email : <a href="mailto:bamako@diarrasec.com">bamako@diarrasec.com</a> Site internet : <a href="http://www.diarrasec.com">www.diarrasec.com</a>
4	GROUPEMENT FIDEXCA-FAUCON	Benin	BP : .4265 Cotonou Email : <a href="mailto:fidexcasarl@yahoo.fr">fidexcasarl@yahoo.fr</a> Tel : +229 21 09 19 54/60 18 96 96/+237 699 218 477
5	ARC AUDIT&CONSULTING	Cameroun	BP : 6297Yaoundé, Cameroun Email : <a href="mailto:arconseils@yahoo.fr">arconseils@yahoo.fr</a> Tél : +237 222 213 631/699 909 759/676 919 292
6	GROUPEMENT PYRAMIS	Mali	BP : 1925Bamako, Mali Tél : +233 20 29 06 78/20 29 06 80 Email : <a href="mailto:contact@pyramis-ac.com">contact@pyramis-ac.com</a>

1. Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

2. Une société sera choisie par la méthode de sélection au moindre coût (SMC) et requérant le format d'une Proposition technique complète (PTC) comme décrite dans la présente DDP, conformément aux procédures de la Banque énoncées dans les Règles et Procédures pour l'emploi de consultants affichées sur le site: [www.afdb.org](http://www.afdb.org).

3. La présente DDP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La présente Lettre d'invitation

Section 2 - Instructions aux consultants et données particulières

Section 3 - Proposition technique complète (PTC) - Tableaux types

Section 4 - Proposition financière - Tableaux types

Section 5 – Pays éligibles

Section 6 – Règles de la Banque – Pratiques frauduleuses et de corruption

Section 7 - Termes de Référence

Section 8 - Marché type de consultants : marché à montant forfaitaire].

4. Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le 05 mars 2021 par écrit, par facsimilé, ou par courriel, dès réception, à l'adresse suivante :

Cellule d'Exécution du Projet d'Appui à la Modernisation du cadastre et au Climat des Affaires (PAMOCCA)

B.P: 716 Yaoundé – Cameroun

Tél. : (237) 222 22 43 23 Fax. : (237) 222 23 64 32

Email. : pamocca\_cep@yahoo.com

a) que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et

b) si vous soumettez une proposition seul ou si, afin d'augmenter votre expérience, en sollicitant l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres firmes (si cela est permis dans la Section 2, Instructions aux consultants (IC), Données particulières 14.1.1].

5. Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis aux clauses 17.7 et 17.9 des IC.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le *MINISTRE*

***EYEBE AYISSI Henri***

# PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**DECISION N°00001/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 15 JAN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001534/AONO/PADI-DJA/CSPM\_P/2020 DU 17 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES SITES ÉCOTOURISTIQUES SUR LES RIVES DU FLEUVE DJA A BI'I PAR MINTOM ET ALAT MAKAI PAR LOMIE DANS LES RÉGIONS DU SUD ET DE L'EST, PHASE 1 : CONSTRUCTION DE CINQ (05) ECOLOGES A BI'I**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;

Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°00001534/AONO/PADI-Dja/CSPM\_P/2020 du 17 novembre 2020 en procédure d'urgence pour les travaux d'aménagement des sites écotouristiques sur les rives du fleuve Dja a Bi'i par Mintom et Alat Makaï par Lomie dans les Régions du Sud et de l'Est, phase 1 : construction de cinq (05) ecolodges a Bi'i ;

Vu Les offres des attributaires;

Vu le Procès-Verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

### DECIDE:

**Article 1:** le Groupement GES-WILLIAM & BROTHERS est retenu pour l'exécution des travaux d'aménagement des sites écotouristiques sur les rives du fleuve Dja a Bi'i par Mintom et Alat Makaï par Lomie dans les Régions du Sud et de l'Est, phase 1 : construction de cinq (05) ecolodges a Bi'i :

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
<b>Groupement GES - WILLIAM &amp; BROTHERS</b> Tel: 699 14 92 94 ; BP: 89 Yaoundé N° Contribuable: ... N°R.C: ...	Exécution des travaux d'aménagement de cinq (05) ecolodges sur les rives du fleuve Dja a Bi'i par Mintom	121 102 997 FCFA	6 mois

**Article 2 :** La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR

**TALATALA BLONDEAU**

# PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**DECISION N°002./D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 18 JAN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001529/AONO/PADI-DJA/CSPM\_P/2020 DU 17 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA STRUCTURATION DES APICULTEURS EN COOPÉRATIVES ET L'APPUI À LA MODERNISATION DES SYSTÈMES APICOLES PRODUCTIFS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Coordonnateur du PADI-Dja,

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;  
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;  
Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;  
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;  
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;  
Vu l'arrête N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;  
Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;  
Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;  
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°00001529/AONO/PADI-Dja/CSPM\_P/2020 du 17 novembre 2020 en procédure d'urgence, pour la structuration des apiculteurs en coopératives et l'appui à la modernisation des systèmes apicoles productifs ;  
Vu Les offres des attributaires;  
Vu le Procès-Verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;  
Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

### DECIDE:

**Article 1:** le Groupement LES AMIS DES ABEILLES & APICAM est retenu pour la structuration des apiculteurs en coopératives et l'appui à la modernisation des systèmes apicoles productifs:

Soumissionnaire	Intervention	Montant TTC	délais
<b>Groupement LES AMIS DES ABEILLES &amp; APICAM</b> Tel: 677 56 77 08	structuration des apiculteurs en coopératives et l'appui à la modernisation des systèmes apicoles productifs	79 778 250 FCFA	6 mois

**Article 2 :** La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



## COMMUNE DE NGWEI

**ADDITIF N°001/AD/C-NGWEI/CIPM/2021 DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 DÉSIGNATION DES TRAVAUX: TRAVAUX DL CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO FINANCEMENT : COMMUNE DE NGWEI/ PNDP III (C2D|||) DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES): 120 JOURS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

#### Au lieu de ...

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

#### Conditions de dépôt des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Ngwei, Autorité Contractante, et sera déposée à la Commune de Ngwei (Secrétariat Général de la Commune de Ngwei), sis à la Commune de Ngwei.

. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 du 28/12/2020  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

- Date limite de réception des offres : le **20 janvier 2021, à 11 heures**

#### Lire plutot

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

#### Conditions de dépôt des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Ngwei, Autorité Contractante, et sera déposée à la Commune de Ngwei (Secrétariat Général de la Commune de Ngwei), sis à la Commune de Ngwei.

. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 012/DC/C-NGWEI/CIPM/2020 du 28/12/2020  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MOTEL MUNICIPAL A MAKONDO  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

- Date limite de réception des offres : le **26 janvier 2021, à 11 heures**

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

- Date et heure d'ouverture des plis: **20 janvier 2021, à 12 heures**
- Lieu d'ouverture des plis : **Hôtel de ville de Makondo**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par lesecrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

**Lire plutot**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

- Date et heure d'ouverture des plis: **26 janvier 2021, à 12 heures**
- Lieu d'ouverture des plis : **Hôtel de ville de Makondo**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par lesecrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

NGWEI le 19 Janvier 2021

Le MAIRE

**HAGBE Mathieu**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : [pridesoft.arpmp.cm](http://pridesoft.arpmp.cm)  
✉ Email : [pridesoft@arpmp.cm](mailto:pridesoft@arpmp.cm)